

Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions (Chef d'entreprise) (8265)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Formation en alternance : Apprenez ce métier chez un patron traiteur et suivez en même temps des cours de cuisine et de travail en salle dans un centre de formation.

Objectif et Contenu

Objectif Travail en salle et en cuisine, à l'intérieur ou à l'extérieur.
Exercer dans tout type de service HoReCa.
Gestion RH, comptable, organisationnelle et commerciale de réception.

Programme Cours Professionnels :

Gestion spécifique; Organisation banquet cuisine; Organisation banquet salle;
Préparation banquet théorie: cuisine, salle et réception / événement.

Cours de Gestion :

Droit; Comptabilité; Fiscalité; Commerce; Création d'une entreprise.

Pratique professionnelle:

- Attention : Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles. MAIS, les cours professionnels seront suivis, au choix, dans un [Centre IFAPME](#) (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/traiteur-organisateur-de-banquets-et-de-receptions>) .

Les cours de gestion pourront être suivis à Bruxelles.

Certification(s) visée(s) Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation [Alternance PME](#)

Organisation

Durée 1 an + 1 année préparatoire éventuelle

Horaire En soirée et/ou le samedi. Mais dans certain cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût Contacter le centre -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Etre âgé de 18 ans au 31/12 ET être porteur du CESI ou du C2D dans les sections générale, technique ou artistique OU être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes OU avoir suivi avec fruit le troisième degré de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification OU réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français).

Moyennant certaines qualifications dans le métier, il est possible d'être dispensé de l'année préparatoire.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Intéressé(e) ?

Que faire Pour davantage d'informations concernant les inscriptions, (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/traiteur-organisateur-de-banquets-et-de-receptions>) **contactez le centre de formation** .

Des questions sur les stages ? Rencontrez un délégué à la tutelle ([voir les permanences](#)). (<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>)

Remarques

Formation en alternance . Vous devrez donc être occupé dans la profession sous forme soit :

- d'une convention de stage passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un [délégué à la tutelle](#) (<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>) ;
- d'un contrat de travail;
- d'une pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Peuvent être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession, les auditeurs :

- titulaires d'un certificat d'apprentissage dans la profession;
- titulaires d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession;
- occupés ou ayant été occupés dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. ([Pour une information, ou un conseil, contactez le lors d'une de ses permanences](#)). (

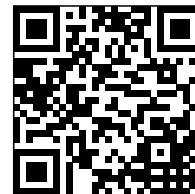
<https://www.efp.be/sfpme-1/je-cherche-un-stage/contacter-un-delegue-a-la-tutelle/>)

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#) (

<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/traiteur-organisateur-de-banquets-et-de-receptions>)

Date limite des inscriptions : 31/10.

Retrouvez cette formation sur <http://www.dorifor.be/formation/8265>



SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b - 1180 Uccle

0800 85 210

info@efp.be - <https://www.efp.be/>